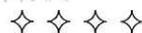


DEPARTEMENT
DE LA HAUTE GARONNE

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|-------------------------|----------------|---|
| AFFERENTS AU CONSEIL | EN EXERCICE | QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION |
| 11 | 11 | 9 |

Date de convocation 30 janvier 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE COX



DÉLIBÉRATION : N° 03-2021

OBJET ; Réactualisation des prix des concessions du cimetière

**Le 05 février 2021
à 21 heures**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame OUDIN Céline, Maire.

Présent(e)s : Mmes DELEZAIVE Renée et OUDIN Céline, MRS CLEMENÇON Christian, GOMBERT Jonathan, GUINCI Thierry, HUAN Marc, LINK Phillip, LOYZANCE Jérôme, SAMAZAN Michel.

Absents excusés : Mme BOURGEOIS Coralie, M. MEUNIER Laurent

Secrétaire : Mme DELEZAIVE Renée.

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération du 9 février 2018 fixant les prix des concessions du cimetière communal et propose de réviser le tarif de la concession cinquantenaire avec plaque pour une case dans le columbarium.

Madame le Maire propose au conseil municipal de réactualiser le prix de la concession à compter du 1^{er} janvier 2021 et de fixer le tarif suivant :

- 350 €, la concession cinquantenaire avec plaque pour une case dans le columbarium.

Où cet exposé le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE la proposition de Madame le Maire,

DECIDE de fixer les prix des concessions du cimetière communal comme indiqué ci-dessus,

DONNE tout pouvoir à Madame le Maire pour exécuter cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Maire

